



Message de l'Ecole

Le Travail de Bachelor figure pour la première fois dans le plan d'études de la troisième année. Il a été introduit lors de la réforme du Bachelor dans le but d'encourager une plus forte autonomisation de nos étudiant.e.s, et en vue d'une meilleure préparation pour le master. Cet enseignement couronne trois ans d'études avec l'idée que l'étudiant.e s'appuie sur ses cours théoriques, thématiques et méthodologiques et se familiarise avec la recherche sur un sujet de son choix. Les étudiant.e.s doivent se référer à la littérature scientifique, développer une problématique (en géographie et en sciences de l'environnement), récolter et analyser des données empiriques ou des textes et communiquer leurs résultats de recherche par écrit et à l'aide d'un poster scientifique ou d'une infographie.

Il est évidemment trop tôt pour tirer un bilan de l'introduction du Travail de Bachelor. Mais l'expérience tirée de l'enseignement préparatoire, un cours-bloc dans la semaine intrasemestrielle, indique une grande motivation de la part des étudiant.e.s pour leur première recherche scientifique. En revanche, le Bureau de l'Ecole a dû constater un grand déséquilibre au niveau de la charge d'encadrement entre les enseignants, notamment en ce qui concerne les orientations en géographie et en sciences de l'environnement, toutes les deux avec des grands effectifs. Il y a des enseignant.e.s qui n'ont qu'un ou aucun Travail de Bachelor à diriger tandis que d'autres se retrouvent avec sept étudiant.e.s, et dans un cas extrême 19. Le Bureau s'est penché sur ce problème et travaille à un système de pré-inscription qui permettra de mieux répartir les tâches d'encadrement en respectant les préférences différentes des enseignant.e.s.

Profil d'un enseignant

Christian Arnsperger, professeur en durabilité et anthropologie économique, Institut de géographie et durabilité

Economiste de formation, je me suis rendu compte très tôt que ma discipline pouvait soit être enseignée de façon non critique et « valider » une logique qui abîme aujourd'hui notre planète et notre humanité, soit être enseignée de façon critique et proposer de nouvelles façons de produire, de consommer, de travailler, d'investir et d'épargner qui puissent sauvegarder la biosphère et

l'anthroposphère. La manière d'enseigner l'économie, d'en faire une discipline utile à la réflexion citoyenne et à la construction d'un monde meilleur, a donc toujours été une préoccupation centrale pour moi.

Ici à Lausanne, le champ de ce que j'enseigne s'est - et j'en suis ravi ! - élargi aux sciences humaines et sociales de l'environnement, mais mon ambition reste la même. Je voudrais, grâce à un enseignement que j'espère à la fois rigoureux et critique, permettre aux étudiant-e-s de comprendre la situation environnementale et sociale actuelle et d'imaginer un autre monde possible. Donner cours, ce n'est pas seulement aider des personnes à obtenir leur diplôme, ni même seulement les assister pour devenir « employables ». C'est leur ouvrir les yeux sur les capacités de réflexion et d'action qui sont déjà les leurs.

L'enseignement est donc pour moi une activité-clé du chercheur - un test pour savoir si mes propres réflexions et travaux ont un écho, une pertinence, une capacité d'émancipation.



Cela ne veut pas dire qu'il faille toujours « aller dans le sens » des étudiant-e-s, de tout leur « mâcher » et de n'accorder de valeur qu'à leurs évaluations de court terme. Un bon enseignant n'épargne pas à son auditoire certaines exigences intellectuelles, même si elles peuvent être ressenties comme impopulaires sur le moment. Mais ce qui compte, c'est l'effort sincère de faire passer les idées aussi clairement que possible - et, plus que tout peut-être, la joie de transmettre et d'éveiller.

Paroles aux étudiants du Conseil de l'Ecole

Vers un enseignement de l'anthropologie naturelle

La FGSE crée une connaissance globale du système Terre, de notre environnement. Néanmoins le but de la recherche est de bouleverser notre vision scientifique et la manière de vivre notre monde.

Le naturalisme a permis de comprendre la nature, mais nous a déconnecté d'elle : le monde non-humain est opposé au monde humain, et notre technicité nous incite à le croire. Comme si nous pouvions le contrôler.

Nous pouvons comprendre l'autre. Mais la pensée moderne, naturaliste, raréfie l'altérité, nos capacités à nous inspirer de l'autre. On pense mais on ne vit pas.

L'anthropologie et l'histoire nous donnent des exemples de sociétés dans lesquelles le statut d'humains dérive non pas des capacités attachées à leur personne, mais selon l'appartenance de ces sociétés au territoire, aux animaux, aux cycles biogéochimiques. Ce n'est pas l'humain qui possède la nature, mais l'inverse.

Les Inuits estiment que chaque animal est habité par une morale, une vision subjective du monde, tout comme les humains, et ne s'en distingue que par son physique. La Nature fait partie des sociétés, et les sociétés de la Nature. Ainsi, chaque espèce interagit avec les autres dans son milieu.

Il est indispensable d'enseigner l'écologie à l'école, mais il semble nécessaire d'y inclure l'ethnologie. Elle nous incite à dépasser les limites de notre pensée et à réapprendre la diversité, à sortir de notre anthropocentrisme.

Cet enseignement nous apprendrait la manière dont les humains s'adaptent à leurs milieux ; la manière de se les approprier ; la manière de leur donner une expression politique.

Infos pédagogiques

Profitons de la pause hivernale pour nous inspirer de **concepts pédagogiques** comme la classe inversée, les jeux sérieux, l'instruction par les pairs et l'enseignement « juste à temps ».

Apprécions des outils techno-pédagogiques comme ADIM (annotation d'images collaborative), les Zappettes (boîtiers de vote électronique - <http://goo.gl/3905QK>), SpeakUp (application mobile de vote - <http://goo.gl/RdEzR5>), l'OpenBoard (tablette numérique - <http://goo.gl/NTZFOo>) et les multiples activités Moodle qui permettent de gérer les devoirs, les groupes et les quizz.



Offrons ainsi l'opportunité aux étudiants d'accéder de manière flexible à **des activités construites dans une logique d'interactivité** et de s'engager ainsi activement dans leur apprentissage.

Pour travailler sur ces questions et ces développements, vous pouvez prendre rendez-vous avec Johann Lüthi (johann.luthi@unil.ch) pour évaluer les différentes opportunités qui s'offrent à vous pour innover. Ci-dessous, deux possibilités parmi d'autres.

Fonds d'innovation pédagogique

L'Université de Lausanne favorise l'innovation pédagogique par la mise à disposition d'un fond qui y est dédié. Saisissez cette chance en déposant une demande de financement pour votre projet FIP (Fonds d'Innovation Pédagogique, <http://goo.gl/EeVuth>) 2017 avant le 20 mars 2016. Contactez votre Ingénieur Pédagogique (IP) avant fin-février, afin d'initier et/ou de finaliser le formulaire de dépôt de projet (<http://goo.gl/ZU3MSK>).

Ateliers ADIM, SpeakUp, OpenBoard et Moodle

Des ateliers seront planifiés au début du semestre de printemps afin de vous initier aux différents **outils techno-pédagogiques** proposés par l'Université.

Moodle

vous permettra de faciliter la planification et l'organisation de votre cours tout au long du semestre. Inscription : johann.luthi@unil.ch



Uniboard

vous permettra d'annoter des documents numériques (cartes, graphiques, illustrations, etc.). Inscription : johann.luthi@unil.ch



D'autres ateliers comme SpeakUp, les zappettes et ADIM vous seront proposés durant le mois de Mars

Si vous souhaitez suivre l'un de ces ateliers, initier une demande de projet FIP ou avoir un échange sur les questions techno-pédagogiques, contactez Johann Lüthi (johann.luthi@unil.ch) pour communiquer votre intérêt et recevoir de plus amples informations.

Infos pratiques

Archivage des épreuves écrites

Les copies d'examens écrits doivent être conservées 5 ans par les enseignants. Passé ce délai, les secrétariats du bachelor et des masters se chargent de leur élimination.



Session d'examens d'été 2016 - Session de rattrapage d'automne 2016

La session d'examens d'été 2016 se déroulera du 13 juin au 9 juillet 2016.

La session d'examens de rattrapage d'automne 2016 se déroulera du 22 août au 10 septembre 2016.



Les surveillants sont responsables du bon déroulement des examens écrits et veillent à empêcher toute tentative de fraude. *Pour toute question, le secrétariat du bachelor et les secrétariats des masters se tiennent à votre disposition.*

L'Ecole rappelle qu'une épreuve ne peut pas faire l'objet d'une réévaluation une fois la note reportée dans le dossier académique de l'étudiant, sauf pour de justes motifs (erreur dans le décompte des points par exemple).

Pour rappel, un mémento sur le déroulement et l'organisation des examens en FGSE élaboré à l'intention des enseignants est disponible sur la page « [infos pour enseignants](#) ».

Plagiat

Lors d'un plagiat avéré, l'enseignant avertit le directeur de l'Ecole au plus vite afin que la situation puisse être évaluée et qu'une sanction soit prise :



- à la première dénonciation, la note zéro est attribuée au travail ; cette note est prise en compte dans le calcul de la moyenne de la validation ; en cas d'échec au module auquel cette validation est rattachée, l'auteur a l'obligation, en seconde tentative, de fournir un nouveau travail qui portera sur un autre sujet que celui dans lequel le plagiat a été décelé ;
- en cas de récidive, un échec définitif est notifié à l'étudiant ; il est exclu du cursus ou du programme d'études dans lequel il est inscrit et son dossier est déféré devant le Conseil de discipline de l'Université.

[Directive de la Direction 0.3. Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses](#)

[Charte de l'UNIL](#)

Evénements

A venir

Journée des masters
Jeudi 10 mars 2016

Dies academicus

Vendredi 3 juin 2016

Mystères de l'UNIL

Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin 2016

Rencontre d'été de l'UNIL

Vendredi 17 juin 2016

Géobroche

Jeudi 23 juin 2016

Université de Lausanne

Faculté des géosciences et de l'environnement

Ecole des géosciences et de l'environnement

Bâtiment Géopolis

CH - 1015 Lausanne

Copyright © 2013 [UNIL - Faculté des géosciences et de l'environnement](#)

Thanks for the reading 😊 if you like this issue make sure to forward it to your friends.